Vol. IV MORINVILLE Alberta, 25 Juillet 1912 No 21

LE PROGRES



Wilfrid Gariepy, President. "JE ME SOUVIENS" Adolphe Nantel, Redacteur

Canadiens, Unissons-nous

Chacun pour tous, tous pour chacun.

Ces deux pensées synthétisent bien ce que devrait mettre en œuvre l'Association du Parler-Français pour réaliser et mettre en pratique les vœux et résolutions passés au Congrès de Québec et celui d'Edmonton.

Le temps des discours est passé. Il faut l'action. Le moment est venue de se mettre à l'œuvre. D'aucuns ignorent que le travail d'organisation demmande de la patience, et surtout un patriotisme solide et à toute épreuve. Unissons-nous, organisons-nous tant sur le terrain politique, agricole que commercial et éducationnel. Les efforts particuliers ne peuvent produire ce que l'organisation réalise. Ce que le Volksverein a fait en Allemagne, ce que le Boerenbond (ligue agricole) a fait en Belgique, ce que le Sillon a fait en France, ce que les Chevaliers de Colomb ont fait aux Etats-Unis, ce que les Orangistes font à Ontario, ce que le Parti Irlandais a fait pour le Home Rule, ce que les Caisses Rurales ont fait en Europe, pourquoi les Canadiens de langue française ne le feraient-ils pas dans l'Alberta et dans l'Ouest?

Toutes ces associations ont eu leur début, elles ont eu leur premier congrès! Nous avons eu le nôtre! Donc imitons-les

L'Association du Parler-Français née du Congrès d'Edmonton doit être le véhicule et le moyen de réaliser ce but. Il est question d'organiser une compagnie ou une association de tous les Canadiens de langue française d'Alberta. LE SUCCES DEPEND DE SON ORGANISATION. Or, pourquoi l'Association du Parler-Français d'Alberta ne s'organiserait-elle pas comme l'ont fait nos cousins de France et co-religionnaires de Belgique et d'Allemagne. Ils ont une organisation modèle, basée sur le principe fédératif et d'après le système de co-opératives et de syndicats. Chaque paroisse ou district a son cercle qui fait partie soit de la Ligue ou soit de l'Association fédérale. Ils ont un bureau central qui administre toutes les affaires de l'Association ou de la Ligue. Ce bureau est responsable aux membres de l'Association.

Ici, en Alberta, l'organisation pourrait être faite soit sous forme de compagnie limitée ou soit par lettres patentes ou charte provinciale. Cette Société pourrait s'efforcer de réaliser l'union des Canadiens de langue française dans une commune pensée de promouvoir leurs intérêts intellectuels, mo-nationaux, moraux et matériels, soit par LA CREATION D'UN BUREAU DE COLONISATION, d'un BUREAU DE PLACEMENT et de renseignement gratuits ou bien encore par l'amélioration de l'enseignement primaire et la création de l'enseignement secondaire ; par la discussion pratique des mesures propres à favoriser l'avancement de la classe ouvrière et agricole, c'est à-dire, par la répression de l'usure, des abus du régime hypothécaire, la réduction des taux d'intérêts, la création d'élévateurs co-opératifs, la fondation de syndicats qui permettrait l'achat en commun des instruments aratoires, etc., etc Ceci permettrait à un grand nombre de nos compatriotes ouvriers et cultivateurs qui, malheureusement sont obligés de payer des huit à dix pour cent d'intérêt à des gens ou à des compagnies qui les ruinent et les arrachent de leur foyer, de négocier et financer leurs affaires d'une façon raisonnable et plus équitable.

Nous espérons que l'Association du Parler-Français se fera un devoir de s'organiser sur une base solide afin d'en assurer le succès. Rappelons-nous le cri du curé Labelle: "Emparons-nous du sol". Là est le secret du bonheur de nos familles et l'avenir de notre race. "Canadiens-Français disait Cartier, sur la tombe de Ludger Duvernay, n'oublions pas que si nous voulons assurer notre existence nationale il faut nous cramponner à la terre, il faut que chacun de nous fasse tout en son pouvoir pour conserver son patrimoine territorial". Aux pères de famille incombe la mission de faire aimer à leurs enfants la culture de la terre. Malheur à ceux qui trop jeunes quittent la ferme et la maison paternelle!

Tous nos hommes d'état, tous les économistes entrevoient l'âge d'or du Canada dans le développement de l'Ouest canadien.

L. A. GIROUX.

LA CRISE DU FRANCAIS

Un de nos honorables:

Le ministre me dit: "Je m'occuperai de tout ce qui "ressortit" de mon ministére..."

Et il ajouta: "En outre de la conservation de nos richesses artistiques."

Le brave agent, qui est en même temps un agent brave

L'agent vit les trois cambrioleurs sortir leur butin de la maison. Bien que numériquement inférieur en nombre, il se mit courageusement à leur poursuite.

Eloquence politique:

Ceux qui ont voulu nous salir autrefois viennent aujourd'hui réclamer nos lumières, et combien de personnes vous passent le coup de brosse dans le dos par devant en vous crachant à la face par derrière.

Grève de candidats:

La période électorale est officiellement ouverte et pas l'"ombre" d'un candidat n'est encore venu apporter la "lumière" aux ignorants que nous sommes.

L'amour du pays:

On ne peut s'attacher aux intérêts de sa terre natale. J'avoue que ce naturel ressentiment m'a touché fort dans l'esprit et reconnait très bien l'idée que j'avais de rendre ce devoir à cette localité qui, quoique étranger, a eu confiance en me nommant son maire.

Conclusion du discours d'un maire du Midi:

Et maintenant, les censses qui veulent parler, libre à lui!

Dans un manuel scolaire:

Lally-Tollendal fut conduit au supplice dans un tombereau les menottes aux mains, un baillon sur la bouche. Il mourut bravement en répétant: "Je suis innocent!"

Feuilleton:

Sa croupe puissante et rythmique, qui se tournait successivement vers tous les points cardinaux, sans que la rectitude de sa démarche en souffrit, était un appareil si lourd à manœuvrer qu'elle devait faire de tout petits pas.

Celle qui ne veut rien entendre:

Si lourde que soit la porte, il faudra bien qu'elle s'ouvre ou qu'elle se brise sous les coups répétés du marteau.

Remerciements du maire:

Ne connaissant ni la haine ni la rancune les portes de la mairie seront toujours, comme par le passé, ouvertes à tous.

Tragique noyade:

Hier Mme X... depuis quelques mois, était occupée à laver dans le Gols deux cols qu'elle venait de finir de broder.

INSPECTEUR D'ECOLES DE LANGUE FRANCAISE

Le Ministre de l'Education nomme M. Julien Leblanc B. A. d'Edmonton, inspecteur d'ecoles pour l'Alberta.



M, JULIEN LEBLANC, Inspecteur d'écoles pour l'Alberta

La population française d'Alberta apprendra sans doute, avec plaisir la nomination d'un inspecteur d'écoles de langue française dans la personne de M Julien Leblanc. M. Leblanc est actuellement professeur à l'Ecole Séparée. Sa capacité pédagogique, sa longue expérience, sa parfaite connaissance des deux langues le qualifiaient hautement pour le poste qu'on vient de lui confier.

Nul doute qu'il remplira avec honneur la charge à laquelle l'Honorable M. Boyle vient de l'appeler. La tâche qui incombe au nouvel inspecteur demande du tact, de la diplomatie, une compétence solide et une impartialité à toute épreuve. M. Leblanc sera à la hauteur de sa position et nous sommes assurés qu'il représentera dignement dans le personnel de l'enseignement, l'élément dont il est présentement le seul officiel.

M. Leblanc est né à Belle-Côte, dans le Comté d'Inverness, Nouvelle-Ecosse. Il fit ses études classiques au Collège Ste-Anne et ses études pédagogiques à l'Ecole Normale de Truro. Il vint dans l'Alberta en 1907 et enseigna d'abord à Spring Lake et fut ensuite nommé professeur à l'Ecole Séparée d'Edmonton. M. Leblanc est Bachelier-ès-Arts de l'Université Laval et est âgé de vingt-neuf ans. Il est marié à Melle Emela Voyer.

Nous espérons que le Gouvernement ne s'arrêtera pas là et qu'il saura reconnaître les droits de la population française de la Province et qu'elle a



L'HON, J, R, BOYLE
Ministre de l'Education

droit à un représentant soit dans le Cabinet soit dans les divers services publics.

Si les membres du Gouvernement suivent l'exemple du Ministre d'Education dont la largeur d'esprit est reconnue, nos compatriotes n'auront rien à craindre pour leur entité en cette Province. Les électeurs de langue français de Sturgeon ont droit d'être fiers de leur représentant.

L'IMMEUBLE.

M. P. S. Gaudette a acheté de M. Elzéar Bourgeois ses trois lots au prix de $2100.

M. Johny Gauthier a vendu 1 lot à M. Armand Tellier.

FRANCOPHOBIE

A bon entendeur, salut !

Le "Calgary Albertan" écrivait un article contre le français au Canada, la semaine dernière, article que notre trop prévenant confrère le "St-Albert News" s'est empressé de reproduire en page éditoriale.

Nous ne voulons pas poser en victimes, ni engager de oiseuses polémiques mais il nous fait peine de voir que, même dans l'Ouest, ou toutes les énergies doivent s'unir, sans distinction de race ni de religion pour l'agrandissement de la patrie commune, on trouve encore des francophobes,

Le "St. Albert News" et le "Calgary Albertan" savent-ils que la minorité anglaise, de Québec est traitée non seulement avec justice, mais aussi avec prodigalité par la seule province française du Canada.

Savent-ils que Montréal sur quatre commissaires a choisi un anglais dans ses rangs tandis qu'Edmonton, vient de se prononcer contre l'entrée d'un des nôtres au siège échevinal?

Pourquoi le cabinet Gouin a-t-il des ministres anglais, alors qu'il pourrait très bien faire comme en Alberta et oublier la minorité.

Qu'on aille dans toutes les écoles en vue de Québec et la langue anglaise y est presqu'officielle, tandis qu'ici le petit Canadien-Français à peine à attrapper un cours primaire souvent négligé.

Ce que Québec accorde à la population anglaise doit, d'après les lois de justice du "Calgary Albertan" être refusé aux Canadiens-francais d'Alberta.

Non, trève de fanatisme. Parceque nous voulons garder notre langue, tout comme nos compatriotes anglais ; parce que comme eux, un cœur loyal bat dans notre poitrine et veut pour vivre un peu de fier patriotisme, on nous montre du doigt!

C'est ridicule!

Allons donc, amis de St-Albert et de Calgary, vous êtes orgueilleux de crier bien fort que le Canada est la plus belle des colonies de l'empire anglais eh! pensez donc que les Canadiens-francais vous l'ont sauvé plusieurs fois cet empire puissant.

Vous êtes joyeux de lancer aux quatres points cardinaux, la fertilité de nos prairies et la richesse de nos régions; rappelez-vous donc aussi que le courage français du missionnaire et du colon a été le premier facteur de civilisation dans l'Ouest.

Enfin! un peu de calme amis: Français, nous sommes, Français nous resterons et vienne un moment de danger nous serons les premiers à vous brûler la politesse pour aller comme nos pères, mourir sous les balles ennemies, à la défense de la mère commune, la fière et toujours grandissante Albion.

LES FETES DE GROUARD

Les fêtes jubilaires de Monseigneur Grouard sont terminées D'autres plus autorisés que nous se chargeront d'en donner un compte-rendu détaillé. C'est avec regret qu'il nous faut signaler le fait du manque de représentants des journaux francais "Le Progrès", le "Courrier de l'Ouest", la "Presse", le "Devoir" ne publieront que des échos reproduits. Seuls le "Collier's" et le "Homestead" avaient des représentants.

Parmi le clergé il y eût des visiteurs qui surent plaire tout particulièrement au héros fêté, Rome avait délégué un éloquent prédicateur qui sut prononcer un discours inoubliable.

Le supérieur du Juniorat de Strathcona, aux talents variés était présent aux fêtes. Il devra dit-on, écrire un compte-rendu du jubilé . Des religieux sont venues du Lac Esturgeon, Grande-Prairie, Dunvegan, Rivière-La-Paix Vermillion, Wabiska et Athabaska. Les révérendes sœurs de la Providence étaient représentées par la S, Assistante générale et 14 sœurs de Grouard. Parmi les visiteurs d'Edmonton remarqué, Le juge Noël, J. L. Côté J. K, Cornwall et aussi les Révérends Pères Beaudry et Cunningham, deux pères oblats métis, qui jouissent comme vous pensez bien de grande popularité parmi les gens du pays.

La veille de leur départ, les métis se sont cotisés et présentèrent à chacun une bourse d'or et plusieurs boites de cigares puis il y eût discours et discours. — C'est si facile pour les Cris d'adresser la parole et tous sont nés orateurs.

Le souvenir des Fêtes de Grouard restera gravé au cœur de tous, cinquante années de prêtrise d'un homme doué d'une grande puissance intellectuelle et physique, données à l'éducation, à l'avancement des pauvres méritaient bien quelques réjouissances. Le tout, discours, sermons, toasts, compliments, décorations, arcs de triomphe, goûter en plein air, procession de plus d'un demi-mille, etc., laissera une marque immortelle De fait. Monseigneur semblait heureux et a adressé la parole en six langues différentes et plusieurs dialectes sauvages, au cours des jours de joie.

Lorsque tout fut terminé notre vénérable évêque disait: "C'est trop, j'aurais été satisfait d'un petit compliment et d'une petite chanson,"

Déjà, alors que les notes du cinquantenaire tintent encore encore aux oreilles de tous, Mgr Grouard est reparti pour Athabaska Landing allant à la rencontre du Père Inspecteur des Missions du Nord. En sa compagnie il fera un nouveau voyage d'au delà de deux mille milles,

L'Ouest doit la vie à des hommes comme les Grouard et tant d'autres pionniers du Christ, et puisque sur leurs lèvres toujours se parla la belle langue française ; nous avons, de par le prestige et la puissance de leur œuvre, le droit de la parler encore et sans cesse au pays de la Vérendrye.

Lisez notre feuilleton, "Les Etrangleurs du Bengale" en deuxieme page

SOINS AUX BETES

L'été, surtout en juillet et août est pour les animaux de la ferme, et principalement pour le cheval et le bœuf de travail, la saison la plus critique de l'année.

Les soins à leur donner, à ce point de vue, se rapportent à la peau à l'alimentation, à la boisson.

"La peau". — Les animaux doivent être tenus avec plus de propreté encore que d'ordinaire Les débarrasser de la crasse fai te de sueur et de poussière, de toutes les souillures en un mot, est le meilleur moyen de les préserver de la vermine et de démangeaisons souvent cruelle. Aussi le pansage doit-il être plus régulier et pratiqué plus à fond que jamais. Le cheval, en particulier, éprouve autant de bien-être que l'homme lui-même à être tenu proprement. Les bêtes bovines sont un peu moins exigeantes sous ce rapport; si les soins de propreté leur sont nécessaires chaque jour aussi, ils demande moins de temps. Un coup de brosse de chiendent et le lavage à l'aide du bouchon de paille des parties salies par le fumier suffisent et il serait à désirer qu'ils fussent pratiqués régulièrement, ce qui n'a pas toujours lieu, tant s'en faut. Chez la vache laitière, ces soins influent sur la qualité du lait qui, avec les animaux mal tenus sentant mauvais, s'imprègne des miasmes les plus nuisibles pour son odeur et son goût.

L'animal a besoin d'avoir, dans cette saison, le corps rafraichi dans le cours du jour. Le meilleur procédé est celui de l'effusion. On jette doucement sur tout le corps de l'eau froide en nappe, mais il importe que l'animal soit remis tout de suite en exercice pour lui éviter un refroidissement. Un autre procédé de rafraichissement peut être plusieurs fois employé dans la même journée de labourage, les attalages soulèvent des poussières qui leur envahissent la bouche, les naseaux, les yeux, l'anus. On les soulage par ses lavages avec une éponge imprégnée d'eau vinaigrée; l'animal en profite même pour se désaltérer en suçant l'éponge

L'usage du bain de rivière est très recommandable pendant la saison. Il convient particulièrement au cheval ayant fait un service de plusieurs heures sous le soleil brûlant, choisir toujours un lit d'eau courante et éviter de faire prendre le bain après le coucher du soleil. Cependant, même au bain de rivière, nous préférons la pratique du lavage à grande eau suivi d'un séchage énergique. C'est plus reconstituant que le bain et produit sur l'animal le même effet salutaire que la douche et le massage sur nous-mêmes. Contre les piqûres d'insectes qui assaillent l'animal échauffé, on use du bouchonnage au moyen de plantes aromatiques comme l'absinthe, le véviter, le lavande ou les feuilles de noyer.

Des animaux de la ferme c'est le cheval qui supporte le moins bien la chaleur, or, avec les travaux de force auxquels il est toujours soumis en cette saison d'activité agricole intense, il est rare qu'il ne soit pas ramené à l'écurie en pleine sueur. Il arrive souvent aussi, au moment où les orages deviennent fréquents, qu'il soit mouillé, comme on dit, jusqu'aux os. Dans l'un et l'autre cas, il a besoin de soins immédiats et consciencieux et c'est au maitre de la ferme à y veiller.

Si le cheval est en transpiration l'homme d'écurie prend l'éponge et vivement, en moins de deux minutes le lave entièrement en allant de la nuque à la croupe. Après cela, plongeant la brosse dans le seau, il revient exactement sur toutes les parties où il a passé l'éponge, toujours dans le même sens, et dans la directions du poil, sans friction. L'éponge a étendu l'eau, la brosse enlève les impuretés qui adhérent aux poils. C'est alors qu'on emploie le couteau à chaleur. Après cette simple opération, on promène l'animal jusqu'à ce qu'il soit sec et après on le bouchonne énergiquement en tous les sens et plus vigoureusement encore le long des jambes.

Le séchage après la pluie exige aussi un vigoureux bouchonnage. Il y faut même plus d'énergie encore, sans quoi la bête peut être bouchonnée mollement pendant deux heures et rester aussi mouillée sous le poil qu'avant de commencer cette utile opération.

La beauté attire, l'esprit charme, la bonté retient.

FEUILLETON DU "PROGRÈS"

Les Etrangleurs du Bengale

Louis Boussenard

(12)

"Ce foulard est pareil à celui qui servit à étrangler la duchesse de Richmond..,

"Ce poignard est identique à celui qui fut trouvé planté audessus de son lit:

"Ma vie est en péril!

"Jamais un magistrat anglais n'a fléchi devant une menace, quelque terrible qu'elle soit.

"Je ferai mon devoir!"

Il appuya sur le timbre placé à portée de sa main,

Les soldats et le sous-officier entrèrent.

"Reconduisez le prisonnier dans sa cellule," dit-il froidement.

V

Les enfants de l'infortunée duchesse de Richmond épuisaient toutes les amertumes de la vie.

Ballotés par les tragiques évènements qui les torturaient, seuls, sans appui, désormais privés de l'affection de cette admirable mère, ils évoluaient, inconscients, atterrés, endoloris, avec des cris plaintifs d'oiselets mortellement blessés.

Ils voyaient s'agiter autour d'eux des gens inconnus qui de tout cœur s'apitoyaient, mais ils se sentaient horriblement seuls et faibles au milieu de cette commisération anonyme.

Ils se serraient l'un contre autre, se tenaient par la main en face de ces gens qui défilaient tristement devant la fosse où reposait leur mère, et leur pauvre cœur avait d'horribles soubresauts qui les anéantissaient.

Maintenant leurs yeux secs, brillants de fièvre, n'avaient plus de larmes.

Quant la poignante cérémonie fut achevée, quand l'ultime séparation fut accomplie, on voulut les emmener pour les soustraire à ce spectacle dont s'exaspérait leur muette douleur.

Patrick, mûri en quelques heures par la souffrance, eut un geste de refus, et, comprenant que, en l'absence du père, il assumait les responsabilités de chef de la famille, il dit à sa sœur:

"Demeurons encore ici près d'elle, n'est-ce pas, Mary?

—Oui, mon frère! nous lui dirons adieu quand nous serons seuls,"

Alors, la foule pensive et recueillie ayant évacué le cimetière, les deux enfants s'agenouillèrent.

Ils prièrent longtemps, mêlant des mots de tendresse aux formules sacrées, sanglotant leur amour, criant leur peine, implorant la divine miséricorde

Longtemps, bien longtemps, ils s'épanchèrent ainsi, comme si leur chère morte eût pu les entendre.

Puis ils se levèrent brisés, touchèrent du doigt cette terre humide et se signèrent pieusement...

Ils sortirent de l'asile des morts et, se tenant toujours par la main, songèrent à regagner leur demeure.

Des amis de leur famille leur avaient, dès la catastrophe, proposé de les recevoir chez eux.

On les attendait; on leur réservait une place avec les enfants... on leur offrait cette hospitalité anglaise si large et si sincère.

Leur fierté écossaise ne voulait, ne pouvait pas accepter.

Elevés dans une dignité presque farouche, ayant depuis longtemps conscience d'une pauvreté que l'on cachait orgueilleusement, il leur semblait que cette hospitalité eût été pour eux une déchéance,

Aussi prétendaient-ils se suffire, seuls, et retrouver, là-bas aux confins de l'empire indobritannique, leur protecteur naturel, leur père, le major des Ecossais de Gordon,

Ce projet, Patrick l'avait communiqué à Mary pendant la veillée funèbre, et la jeune fille avait consenti sans hésiter.

Quand leur mère avait été poignardée par le fanatique, au bazar international, ils n'avaient plus songé, on le comprend sans peine, à leur cocher malabar qui avait pris la file avec le dog-cart attelé des poneys,

Quarante-huit heures s'étaient écoulées depuis ce temps.

Maintenant, ils y pensaient pour la première fois, et se disaient avec raison que l'homme avait dû rallier le cottage.

Bien que leur gracieux pavillon de Garden-Beach fût très éloigné, ils résolurent de s'y rendre à pied.

Aux Indes, on le sait un Européen qui circule à pied est absolument disqualifié.

Mais eux songeaient bien, en vérité, dans leur douleur, aux exigences du "cant" anglais et à ses formules surannées.

Ils prirent bientôt le Circular Road qui les ramena aux bords de l'Hougli sur ce Strand parcouru tant de fois dans la voiture, avec celle que l'on ne reverrait plus!...

Ils suivirent cette voie admirable qui domine, en terrasse d'une quinzaine de mètres le fleuve où l'on accède par de vastes escaliers, des "ghats" dont les dernières marches disparaissent dans l'eau.

Enervés, fiévreux, insensibles à la fatigue, ils marchaient silencieusement sous l'implacable soleil, au grand étonnement des indigènes qui regardaient passer ces beaux enfants, et ne pouvaient s'expliquer cette course en pleine chaleur, au milieu de la poussière.

A mesure qu'ils avançaient, ils sentaient une sorte d'apaisement se faire en eux, à la pensée de l'hospitalière demeure pleine de souvenirs intimes, de l'asile familier où l'âme et le corps brisés trouveraient un peu de repos.

Ils arrivèrent enfin, mourants de soifs, trempés de sueur, à la grande avenue sablée qui conduit au parc.

Et soudain, au dernier moment, là où doit se trouver la façade tapie sous les plantes grimpantes, ils poussent un cri de stupeur et de désespoir.

La maison avait disparu!

Il n'y a plus qu'un monceau de décombres noircies d'où s'exhale une affreuse odeur d'incendie.

Des débris carbonisés, des pierres, des cendres, des ferrures tordues, voilà tout ce qui reste du nid où l'ingénieuse tendresse de la mère, où l'amour passionné du père abrita leur première enfance.

La dévastation certainement volontaire n'a rien épargné, les bêtes et les choses.

Dans la grande volière en fer galvanisé gisent, inertes et sanglants, tous les oiseaux égorgés.

Dans les communs à demi consumés par l'incendie, demeurent étendus, les cadavres des chevaux massacrés, charcutés avec un acharnement sauvage.

Les harnais déchiquetés, les voitures lacérées, désemparées, forment des monceaux informes

Mais c'est surtout l'habitation, dont l'aspect navre et révolte Patrick et Mary.

Que sont devenus ces souvenirs si chers, ces reliques inremplaçables?

Le grand portrait du père, celui de la mère, d'autant plus précieux qu'on ne la reverrait jamais!

Et leurs vieux bijoux de famille, et leurs titres, et leurs petits objets intimes, ces riens exquis marquant une étape de la vie, et qu'on aime tant retrouver à la place familière.

Tout cela est dévoré par les flammes, et le peu qui aurait pu subsister a été mutilé avec une patience, une ingéniosité abominables

(A Suivre)

APRES LE BAIN

Des perles encor mouillent son bras blanc.
Couchée en un lit de joncs verts et d'herbes,
Le sein ombragé d'un rameau tremblant,
Au bruissement des chênes superbes,
Aux molles rumeurs des halliers épais,
Non loin de la source elle rêve en paix.
Tandis qu'au revers des souples lianes,
Sur son reflet nu se figent pâmés.
Les flots du bassin, lèvres diaphanes,
Sous les noirs treillis au ciel bleu fermés,
Les yeux demi-clos, chargés de paresse,
Elle se renverse, écoûte, et caresse
D'un baiser brûlant et vague à la fois
Le souffle lointain qui monte et qui passe,
Immense soupir amoureux des bois,
Et tout souvenir en son cœur s'efface ;
Et sous le réseau des parfums flottants,
Dans l'oubli des dieux, du monde et du temps,
Morte au vain souci du désir frivole,
En libres essaims de songes épars,
Son âme à travers les taillis s'envole,
Autour des buissons, sur les nénuphars,
Ne bourdonne plus l'abeille assouvie,
Et partout s'éloigne où s'endort la vie,
Ils ne chantent plus, les oiseaux siffleurs ;
Et vers ce beau corps teint de flammes roses,
De tous les côtés se penchent les fleurs,
Qu'on croirait les yeux agrandis des choses.

LEON DIERX.

FANTAISIE

Tout Pleure...

Depuis trois jours, le ciel bout de et nous déroule en teintes grises, ses nuages pleins de larmes froides.

Et la pluie tombe sans relâche sur les pauvres moissons trempées.

Plus d'oiseaux dans les bocages ; de petits lacs mouvants inondent les herbes hautes et toutes vertes d'humides couleurs.

Inutile de penser aux fleurs; la rosée leur donne une parure de deuil et leurs perles d'argent s'assombrissent du gris crépusculaire sans soleil, et sans joies!

Dans la rue, noire de boue, les chevaux marchent avec peine et une collante eau sale projette partout ses gouttes noircies.

Tout pleure... le poussin crain tif, caché sous maman-poule piaille avec force et voudrait un peu de chaleur pour sa toilette jaune duvetée et charmante comme un rayon de soleil...

Tout pleure!... même l'hirondelle dans le clocher, puisque son nid n'a pas un rideau de lumière rose, protégeant le sommeil des tout petits.

Image de tristesse, la pluie tombe à torrent. Est-ce qu'au pays de Dieu les anges sont tristes? Nul ne le sait et pourtant sur terre aussi la mélancolie envahit le foyer, et jusqu'à Bébé qui ne pouvant plus se baigner dans un océan de clartés blondes, au matin d'un jour gai, pleure comme les anges, et laisse sur ses rondes joues deux précieux joyaux mouvants, bus avec avidité par la mère émue...

ECILA.

POUR VOUS, MESDAMES

Aux Mamans

Il y a une telle corrélation entre l'éducation physique et l'éducation morale des enfants qu'on ne peut guère les séparer l'une de l'autre et les mamans qui savent coquettement habiller leurs chers petits trésors sont souvent absolument ignorantes de l'hygiène à observer pour leur donner une santé physique et morale si l'on peut s'exprimer ainsi.

En général, une mère ne doit confier à personne le soin de ses enfants. Cette mission qui peut sembler, pour quelques-unes, un devoir pénible et fatigant, doit être au contraire, une joie pour son cœur, une intime satisfaction. Après lui avoir donné la vie, soigner son corps, le fortifier tout en développant son âme, n'est-ce pas là pour toute femme, un de ces bonheurs auxquels nul autre n'est comparable?

Au point de vue moral, ne cherchez pas à occuper leur imagination, toujours en quête de nouveau, à leur frapper l'esprit par ces contes fantastiques qui leur font peur et peuvent être la cause de maladies nerveuses très longues et très difficiles à guérir. Prenez vos sujets autour de vous, la nature, la science, l'histoire la morale sont une source inépuisable, et l'amour maternel vous soufflera assez d'esprit pour rendre vos narrations assez intéressantes.

Au point de vue physique, le lever des enfants a une grande importance, ne les laissez pas lever trop tard, le séjour au lit, quand ils sont éveillés ne vaut rien pour leur santé au contraire, faites-les lever de bonne heure et faites-leur respirer le plus tôt possible l'air frais et pur du matin, aussitôt après leur petit déjeuner, dans le jardin si vous avez le bonheur d'en posséder un soit en leur faisant faire une petite promenade. C'est un peu pénible pour la mère qui les accompagne, mais c'est très faisable et c'est un sacrifice à faire pour leur santé.

La principale source de santé pour les enfants et je dirais même pour les grandes personnes, c'est la régularité dans la vie.

Levez-les toujours à la même heure, évitez les couchers tardifs et les veillées, les repas irréguliers. Tout dans leur petite existence doit être réglé avec exagération même.

Ne les couvrez pas trop, mais ayez toujours un vêtement léger prêt à jeter sur leurs épaules quand ils auront cessé de jouer leur frêle organisation les rendant plus sujets que les grandes personnes aux refroidissements, dangereux à tout âge surtout au leur.

Endurcissez-les contre le froid et contre la fatigue, faites-leur faire de longues promenades à pied, la marche étant la meilleure gymnastique.

Quand ils courent, laissez-les crier quoi que l'on puisse dire, cela leur fortifie les poumons.

Enfin, profitez de toutes les circonstances pour leur tenir l'esprit éveillé, pour leur expliquer le pourquoi des moindres choses, en vous mettant à la portée de leur jeune intelligence sans les bourrer et les fatiguer de leçons apprises par cœur dans les livres, il n'y a rien de mieux qu'une petite conversation amicale pour faire entrer dans leurs jeunes cerveaux, les éléments de ce qu'ils apprendront plus tard à l'école.

Qu'est-ce que l'existence sans amis? C'est l'hiver perpétuel.

Avis

EN RAPPORT avec la section 191 de l'Acte des Chemins de fer chapitre 37 des Statuts revisés du Canada A.D. 1906, AVIS PUBLIC est par les présentes donné qu'une application sera faite par le chemin de fer Canadien Nord, au bureau des commissaires des chemins de fer du Canada, pour obtenir la permission d'installer une voie locale de l'embranchement de leur ligne dans le chemin du roi entre les sections 23 - 26, Township cinquante-cinq, Rang vingt-cinq Ouest 4 continuant à travers la section vingt-trois (23) et le long du chemin nord et sud dans la section vingt-quatre (24 d'après les plans et devis, concernant la dite ligne lesquels sont placés au bureau des terres à Edmonton au plan No 3162 A.M.

Daté à Winnipeg ce sixième jour de juillet A. D. 1912.

"The Canadian Northern Railway Company.

par Clark & Sweatman,

Leur conseiller.

LE PROGRES

Publié chaque jeudi par La Compagnie de Publication Progressive à Resp Ltée

BUREAUX A EDMONTON:

155 Avenue Jasper Est.

JULES LECERF, REPRESENTANT

On devra adresser toutes communications à:

"LE PROGRES"
Morinville, Alberta.

L'INFORMATION

Moyen Ingenieux

Un amateur d'autographes a trouvé ce moyen économique pour enrichir sa collection:

A peine a-t-il jeté son dévolu sur une personnalité dont il convoite un spécimen de l'écriture qu'il s'empresse de lui adresser le billet suivant:

"Monsieur,

"Une personne vient de venir à mes magasins et m'a fait, en votre nom, des commandes relativement importantes. J'espère que vous ne trouverez pas étrange que je prenne quelques références: aussi vous serais-je obligé de me confirmer par écrit les ordres qui m'ont été donnés..."

L'autre prend sa plume pour l'avertir qu'il a été victime d'une mystification.

Ce n'est pas plus difficile que cela.

Societe Nouvelle

Il vient de se fonder en Belgique une société de prêts de parapluies. Le but de la société est de dispenser les gens de se munir, en sortant de chez eux de cet objet, toujours encombrant. Contre la somme de 5 francs ($1) par an, la société délivre à ses clients un jeton en aluminium portant un numéro.

Il commence à pleuvoir, vous entrez dans la première boutique venue, café, marchand de tabac, restaurant, vous montrez votre jeton et l'on vous remet un parapluie que vous remettez, aussitôt que la pluie cesse dans la première boutique venue.

Juste sentence

Chicago. — Une journée aux travaux forcés pour chaque centin volé, telle est la sentence prononcée contre Edward Willer un agent de publicité par le juge Caverly.

Weller avait volé trente centins de la poche d'un charpentier, pendant que celui-ci travaillait à son chantier. Weller fera donc trente jours de travaux forcés.

Combien de millionnaires seraient en faveur de l'abolition de cette loi nouvelle?...

Nouveau chemin de fer dans l'Ouest

Aidée du capital anglais, une compagnie détenant une charte du gouvernement fédéral, a décidé de construire un nouveau chemin de fer de 1800 milles de longueur. Ce nouveau transcontinental reliant Fort Churchill à Essington, passera par Edmonton, Lac Labiche, Fort McMurray et Lac Athabasca. Le chemin de fer Territorial du Nord, (tel est son nom), fera faire dans quelques jours le tracé de la voie au nord d'Edmonton. La construction commencera probablement avant la fin de l'année. Cette compagnie a un capital de Quarante millions, et sa charte obtenue du gouvernement fédéral lui permet d'émettre des débentures au montant de quarante mille piastres par mille de voie ferrée.

Un autre chemin de fer qui passera par Morinville.

Il n'y a pas à attendre maintenant cest l'heure pour Morinville de grandir.

Le drapeau du pape, emblème séditieux

Mgr Chesnelong, archevêque de Sens, avait été traduit devant le tribunal de simple police pour "exhibition d'emblèmes séditieux"; ce prélat avait, en effet, à l'occasion des fêtes de Jeanne d'Arc, arboré le drapeau pontifical. Un industriel, M. Crosnier, et le président des 'Camelots du Roi", M. de Tanchy, avaient été poursuivis en même temps que lui.

La bravoure d'un roi

Pamplona, Espagne. — Le roi Alphonse a prévenu ce qui aurait pu être un fatal accident. Comme il quittait la cathédrale après une cérémonie, le cheval d'un général s'emballa, jeta par terre son cavalier qui fut traîné sur une certaine distance. Pendant que les spectateurs hésitaient pour savoir ce qu'ils devaient faire et ce qu'ils ne devaient pas faire, le roi, n'écoutant que son courage, sauta de son landau, attrappa le cheval et tira le général de la fâcheuse position dans laquelle il se trouvait. Cet acte de bravoure a valu au roi des acclamations délirantes de la part de ses sujets.

Sir Wilfrid ferait une tournee politique

Ottawa. — Sir Wilfrid et lady Laurier partiront bientôt pour aller passer quelques semaines de vacances à Arthabaskaville.

Ils reviendront à Ottawa dans un mois, mais Sir Wilfrid a reçu si grand nombre d'invitations à prendre la parole, qu'il est possible qu'en dépit de son désir, il soit forcé de faire une espèce de tournée politique cet automne.

Cela dépendra beaucoup des négociations qui sont en train de se faire à Londres. Si les choses se passent comme elles ont l'air de devoir se passer, Sir Wilfrid acceptera probablement les invitations qu'on lui a faites et fera une tournée dans tout le Canada avant l'ouverture du Parlement.

LA VERGE D'ADAM

Après qu'Adam et Eve eurent été chassés du Paradis, Dieu apparut une dernière fois à Adam chargé d'une verge qu'il lui donna en disant:

Voici une verge que je consacre à ton usage personnel, elle doit rester l'emblême du mari, qui est et doit rester maître au logis. Toi seul t'en serviras utilement. Tâche de t'en servir avec justice, et prends bien soin qu'Eve n'y touche pas car vous en seriez punis tous les deux. N'aggravez pas par une seconde désobéissance la position que vous vous êtes faites.

Adam reçut ce présent avec reconnaissance et s'en retourna gaiement chez lui ou l'attendait Eve à laquelle il conta l'apparition de Dieu et le don qu'il lui avait fait sous défense pour elle de s'en servir. Mais Eve ne put s'empêcher de vouloir voir l'effet de la verge et une querelle s'en suivit entre les deux époux à la suite de laquelle, Adam ayant eu le dessus, inaugura la verge sur le dos de notre premiere mère.

Mais, surprise, voici que de ses épaules sort... une brebis, brebis superbe à la blanche et chaude laine.

Les deux époux étaient bien heureux de leur brebis qui leur promettait de la laine pour se vêtir et un bon lit bien doux et Eve eut vite fait d'oublier la correction qu'elle avait reçue. Mais elle n'en eut que davantage le désir de pouvoir se servir de la verge qu'Adam avait cachée avec le plus grand soin, défendant, pour plus de sûreté à sa femme de la chercher.

Peine inutile, quand une femme a un caprice, le diable est derrière elle pour l'aider, et Adam s'étant absenté elle se mit a si bien chercher, qu'elle parvint à découvrir l'objet de sa convoitise.

Ne trouvant rien d'autre, à frapper, elle tape sur un arbre qui se trouvait à sa portée, mais horreur, il en sort un affreux loup, qui s'apprêtait déjà à se jeter sur la brebis, quand, heureusement Adam qui reve, nait en ce moment, hâte le pas en entendant ses cris et voit la verge entre les mains de sa désobéissante moitié. Lui prendre la verge et s'en servir contre elle, fut l'affaire d'un instant et O nouveau prodige, d'où était sorti précédemment une brebis, sort un gros chien qui n'eut rien de plus pressé que de se jeter sur le loup qui prit la fuite.

Quelques jours plus tard, Adam, ayant eu de nouveau l'occasion d'employer la verge du bon Dieu, il en sortit une poule, puis successivement, une truie, une vache, une jument et un jour que la verge, s'étant échappée de ses mains et renvoyée par Eve, il en sortit une chatte et des souris.

Et voilà l'origine des animaux domestiques que Dieu, sa bonté a mis à notre service.

Et voilà aussi pourquoi l'homme a l'habitude de battre sa femme, le loup de sauter sur la brebis et le chien sur le loup et le chat sur la souris pour le plus grand bien de l'humanité,

M. JULES LECERF.

En ménage.

Le Mari. — Enfin, qu'as-tu à avoir continuellement les yeux dans la glace?

La Femme. — C'est pour me conserver la vue...

Encouragez votre Journal

On a dit, en haut lieu, que sans le journal, notre langue maternelle serait privée de l'un des principaux éléments de sa conservation au Canada, et c'est vrai.

Sachons donc apprécier nos journaux, quelques modestes qu ils soient, puisque nous avons dans chacun d'eux un champion dévoué de notre langue et de notre foi.

Sachons aussi reconnaître les efforts qu'ils font pour grandir et pour devenir plus forts, plus influents, plus utiles.

En s'y abonnant, on contribue à leur succès et ce succès tourne à l'honneur et au profit de notre race,

En effet, si tous les Canadiens Français se faisaient un devoir de recevoir nos journaux, ces derniers pourraient s'améliorer sans cesse pour le bien de tous

On peut encourager nos journaux en s'y abonnant. Vous pouvez encore contribuer puissamment à leur progrès en patronant de préférence les maisons de commerce qu'ils annoncent dans leurs colonnes, et en achetant votre papeterie où se publie votre journal.

N'oubliez pas "Le Progrès".

La vie pratique

Quand de la poussière, un grain de sable, de cendre ou de tabac est entré dans l'œil, sous la paupière supérieure ou sous la paupière inférieure, il faut bien se garder de fermer l'œil ou de le frotter avec les doigts, cela augmenterait ou prolongerait la douleur. Il faut tenir l'œil ouvert et fixer un objet quelconque; après une minute au plus le corps étranger ne sera plus sous les paupières, il aura glissé dans l'angle intérieur de l'œil, et il sera facile ordinairement de l'enlever. On réussit mieux encore en employant un anneau d'or, comme une alliance, qui attire facilement à lui ce petit corps étranger qui a pénétré dans l'œil.

Un oculiste hollandais conseille plutôt l'emploi de l'huile d'olive très pure naturellement. Une goutte de cette huile, insinuée sous la paupière enlèverait tous les corpuscules qui auraient pénétré, tels que poussière, cendre, sable, plâtre, petits éclats de pierre, etc.

D'une manière générale, il est excellent de se laver les yeux tous les matins pendant cinq minutes avec de l'eau bouillie très chaude, en la réchauffant a mesure qu'elle tiédit.

L'orgueil est la preuve d'une grande ignorance de soi-même ou d'un profond mépris de l'humanité.

Town of Morinville

BY-LAW No 2

A BY-LAW TO AUTHORIZE THE MAYOR AND SECRETARY-TREASURER TO EXECUTE AN AGREEMENT TO ARMAND LAPORTE OF THE TOWN OF MORINVILLE, ALBERTA FOR SUPPLYING ELECTRIC LIGHT AND POWER TO THE SAID TOWN AND INHABITANTS THEREOF.

WHEREAS Armand Laporte of the Town of Morinville has offered to supply the said Town of Morinville and the inhabitants thereof with electric light and power for power and domestic purposes upon certain terms

AND WHEREAS the said Town is desirous of obtaining electric light and power for the said Town and inhabitants.

AND WHEREAS the said Armand Laporte and the Council of the said Town have agreed upon the terms and conditions upon which the said Armand Laporte should supply electric light and power to the said town and inhabitants thereof if the said terms and conditions are approved of by the rate payers of the said Town and hav includedthe same in the agreement set forth in schedule "A hereto annexed.

AND WHEREAS it is agreed that the said agreement shall be executed on behalf of the said Town by the Mayor and Secretary- - Treasurer thereof upon the said agreement being ratified by two-thirds of the ratepayers of the said Town who may vote on the said by-law when submitted.

NOW THEREFORE the Council of the said Town of Morinville enacts as follows:—

1. That the votes of the electors duly qualified to vote on this by-law shall be taken on the second day of August 1912 between the hours of nine o' clock in the afternoon at the "Le Progrès" Office, in the Town of Morinville, and that J.-A. Nantel be the returning officer for the said election, and that the said J. A. Nantel shall at "Le Progrès" Office in the town of Morinville on the 2nd day of August at the hour of 5 o'clock p. m. 1912, sum up the number of votes given for and against this by-law.

2, That the Mayor and Secretary-Treasurer of the Town of Morinville are hereby authorized to affix the seal of the Town to the agreement set forth in Schedule "A" hereto and to execute the same is ratified and agreed to by the vote of two-thirds of the ratepayers of the Town of Morinville who may vote at the time and lace above specified.

Done and passed by the Council of the 9th day of July 1912.

H. BOISSONNAULT,
Mayor.

J.-A. NANTEL,
Secretary-Treasurer.

PUBLIC NOTICE is hereby given that the above is a true copy of the pronosed by-law which has been introduced and which may finally be passed (in the event of the assent of the burgesses being obtained thereto) within four weeks of the voting thereon and that upon the day, namely Friday, the 2nd day of August 1912, and at the polling place namely "Le Progrès" Office fixed for the taking of the votes of the burgesses thereon the voting will be held between the hours of 9 A.M. and 5 P. M.

J.-A. NANTEL,
Returning officer

MEMORANDUM OF AGREEMENT made this day of 1912.

Between:

The Municipality of the Town of Horinville (hereinafter called the "Municipality")

Of the first part

and

Armand Laporte of the Town of Morinville in the Province of Alberta, (hwewinafter called the "Contractor")

Of the second part.

WHEREAS the contractor desires to construct and operate a plant for the supply of electric light and power in the Town of Morinville in the Province of Alberta.

AND WHEREAS the said contractor has asked the Municipality of the said Town of Morinville for an exclusive right to supply such light and power within the said municipality for a period of ten years.

AND WHEREAS It is advantageous to the said Town and the residents thereof to obtain an adequate sunnly of electric light and power.

And WHEREAS the contractor has agreed to construct the said electrical plant throu-h the said Town and to supply the residents thereof with electric light and power on the terms & conditions herein set forth and contained.

NOW THEREFORE this agreement witnesseth that the said municipality doth hereby grant to the contractor the sol and exclusive right, authority & permission from the 5 th day of August 1912, until the fift day of February 1913 to enter upon and perform all operations necessary for working, maintaining and operating within the present boundaries of the Municipality or any future extension thereof in, under, above through or across any highway road, street, lane and other public place all poles, wires, conduits buildings, erections, structures or other plant and apparatus necessary or convenient for the purpose of distribution of electric light and power and covenants with the contractor not until such date undertake the production or distribution of electric current for such purposes by itself or any person, firm or Corporation and covenants that it will not until such date undertake the production or distribution of electric current for such purposes by itself or any person firm or corporation on its behalf.

2. — In consideration of such agreement the Contractor hereby agrees to furnish electricity for a period of ten years to any resident of the Municipality at the following meter rates:—

For 16 candles power light at the rate of ten cents per Kilowatt hour.

Provided that there shall be allowed a discount to residents upon the amount chargeable to them for current used for one year on the following scale:

5 per cent on amounts up to ten dollars.

Ten per cent on amounts between Ten dollars and Twenty dollars.

Fifteen per cent on amounts over Twenty dollars.

and further agrees to supply the municipality with such number of incandescent Tungsten lamps or other improved lamps at the discretion of the contractor as may be required sixty or hundred and ten candle power each for said lighting, such lights to be installed on posts not exceeding twenty-five feet in height, as the Municipality directs Provided that the number required shall always be a multiple of five, and provided further that after any lamps have been installed the contractor shall not be required to remove or discontinue the same for two years from the date of installation.

3. — The municipality agrees to pay the contractor monthly on the fifteenth day of each month 1912 until the Thirtyeth day of each month 1912 at the rates and upon the terms hereinafter set out, namely:

For less than twenty lamps used Thirty five dollars per lamp per year for sixty candl power lamps and fifty dollars per lamp per year for hundred and ten candle power lamps.

From twenty to thirty five lamps, thirty dollars per lamp per year for sixty candle power lamps and forty-eight dollars per lamp per year for hundred and ten candle power lamps.

From thirty-five lamps to any number of lamps required by the municipality twenty-five dollars per lamp per year for sixty candle power lamps and forty-three dollars per year for hundred and ten candle power lamps. The payment therefor to be made on the last day of each month in respect of lamps used during the preceding calendar month.

4. All contracts entered into by the contractor with any subscribing consumer of the said Town of Morinville shall be upon the printed forms supplied by the contractor.

5. — The contractor shall have the right to make rules and regulations for the supply of electric light and power to any subscribing consumer in the said town of Morinville, having regard to the placing upon the premises of the subscribing consumer all meters and other appliances and the care, protection and repair of such meters and appliances, and the entering upon the premises of such subcribing consumer for the pur pose of such care, protection and repair of such meters and appliances; regulating at all times the supply of electric current to such subscribing consumer and the distribution and prevention of waste of such current, regulating the cessation of supply of current to such subscribing consumer and the removal from the premises of such subscribing consumer of all meters and appliances in case of default of payment by the subscribing cynsumer for such time as the contractor may direct or for the breach of any other rule or regulation made by thecontractor.

6. — The contractor hereby agrees to keep the street-lighting and consumers' circuit in operation between sunset and sunrise

7.—The contractor covenants with the Municipality that he will instal proper machinery and will exercice all due and power service, and in default of so doing in case of fire destroying part of the machinery used in generating the electricity supplied to the Municipality, or any act of God, for a period of three months and in all other cases, accidents to be repair at once and in case the said electrical plant is not in operation on or before the fifth day of February 1913 then this contract shall be no longer binding on the municipality.

8, — The contractor shall be exempt from all and any taxes in connection with the operation of the said plant for the space of one year from the date of commencement of the operation of the said plant.

9. — The Contractor shall be liable and shall pay for all damage caused to the lamps in the streets in the said Town for one year and shall assume liability and shall pay for the construction of all stands which are attached to wooden poles in the said Town by means of which the electricity is distributed, the party of the first part shall determine what shall be the necessary number of posts and stands for the purpose of circulating such electricity.

10. — In case the contractor wants to sell the Municipality shall have first chance to buy, and that an office and repair electric shop be built in the Town of Morinville.

IN WITNESS WHEREOF the party of the first part has hereunto affixed its corporate seal duly attested by the signatures of the proper officers thereof, and the party of the second part has hereunto set his hand and seal the day and year first above written.

Mayor,

Sec.-Treasurer,

Contractor.

SIGNED, SEALED and DELIVERED,

In the presence of:

Witness.

Meli-Melo

Un confrère des Etats-Unis proteste avec raison contre l'idée qu'ont eu certains membres d'un "Catholic Club" d'offrir un tout jeune enfant comme premier prix d'un euchre de charité.

Il paraît que l'affaire a remporté un plein succès.

Voilà où en est rendu aux Etats-Unis dans certains milieux catholiques, sous le couvert de "catholic club" on donne des bébés en prix, on organise des "charity balls." Tout récemment au grand scandale du curé et des honnêtes gens on a même dansé le "Turkey Trot" une danse immorale au profit d'une église dans une paroisse de langue anglaise.

Ottawa. — La Dominion Grain Commission a soumis un plan au gouvernement pour sécher le fameux grain humide dont on a tant parlé il y a quelque temps.

Il est entendu que la capacité de l'élévateur de Fort Williams est insuffisante pour permettre le rapide assèchement du grain, A Buffalo il existe un assécheur flottant et le professeur Magill est présentement à Ottawa en vue de pouvoir amener à Fort William cet assécheur. Cela permettra aux producteurs de blé d'avoir un meilleur prix pour leur blé.

Aux Etats-Unis on emploie de plus en plus la dynamite pour labourer profondément la terre.

Les expériences faites jusqu'à aujourd'hui ont parfaitement réussies surtout dans les années de sécheresse.

"La dynamite, dit le "Worlds Work" a été le salut des plantations des Etats du Sud qui tirent du coton leur principale richesse. Le nombre des fermes où est adopté ce nouveau mode de labourage s'accroit chaque année par milliers.

Est-ce au contraire de l'excès d'eau que vous avez à vous plaindre? Un chapelet de cartouches de dynamite judicieusement espacées vous fournira le moyen de dessécher un marais.

Un fermier du Kansas, ne pouvait tirer aucun parti d'un terrain marécageux d'environ seize hectares. Il fit éclater une rangée de cartouches de dynamite, dans la partie la plus basse du marais, à un endroit recouvert d'une couche d'eau d'un mètre d'épaisseur. L'excavation fut si profonde que l'eau se précipita dans le gouffre et que grâce aux nouveaux conduits d'écoulement qui s'étaient produits dans le sous-sol, le marécage fut en peu de temps desséché.

Mais c'est surtout quand il s'agit de planter des arbres que la dynamite fait merveille. Tandis que les excavations pratiquées au moyen d'instruments agricoles ont des dimensions nécessairement restreintes et les côtés taillés à pic qui arrêtent le développement des racines, une cartouche de dynamite réduit le sol en poussières à une profondeur de deux mètres, et l'arbre planté dans une terre friable, grandit deux fois plus vite que si le procédé habituel avait été employé.

OCCASION

Un bon quart de section situé seulement à trois milles de Morinville au prix de $20 de l'acre est à vendre. La moitié de cette section s'est vendue $22,50 il y a trois mois. Agissez promptement. Pour informations adressez-vous à M. J. D. Hamilton, gérant de la Banque Royale, Morinville, Alta.

PAGE LOCALE

Mme Joseph Favreau est arrivée chez ses parents, M. et Mme F, X, Gauthier de Morinville, avec son aimable petite famille composée de six enfants Mme Favreau sera quelques mois au milieu de nous,

---

MM, H, Boissonnault, I, Clark et J. A. Hamilton étaient à Edmonton hier, délégués par la Chambre de Commerce auprès de la Commission des chemins de fer, afin d'obtenir un service quotidien de train pour les passagers et la malle à Morinville.

Nul doute que nos trois distingués concitoyens réussiront dans le voyage et que nous aurons justice d'une compagnie ayant, jusqu'à ce jour, semblé se moquer de nous.

M, et Mme Nate Campbell, sont revenus de leur voyage de noces et demeureront dans l'ancienne résidence de M. Omer St-Germain.

Bienvenue et bonheurs nombreux à l'heureux couple.

MM. E. P. Gadoury et N, Beaupré étaient en voyage d'affaires à Edmonton cette semaine.

M.M. P. Provost, agent d'immeubles et M. T. St-Arnault du même endroit sont au milieu de nous cette semaine.

M. Oscar Tessier est à Morinville cette semaine pour affaires à propos de l'hôtel Morinville, laquelle, nous dit-on, doit bientôt changer de propriétaire,

---

Notre digne curé, le Rvd J.A. Ethier est revenu de Banff, cette semaine bien enchanté de son voyage et tout à fait remis de ses indispositions rhumatismales.

Le ciel sombre de Morinville a fait s'envoler nos gentilles tourterelles et plusieurs parmi lesquelles Melles G, Gibeault, Mable et Grace Levasseur, etc., etc sont allées passer quelques jours à Edmonton.

La pluie est terminée et J. A. McNeil, 243 Jasper Ouest, Edmonton fait le soleil dans Edmonton par les excellents cigares qu'il vend à tous.

Lundi dernier M. Francis Rivest de Morinville conduisait à l'autel Melle Joséphine Blais, institutrice aussi de Morinville.

L'heureux couple est parti le même jour pour un voyage de noces. Nous leur offrons nos meilleurs souhaits de bonheur.

Une jeune fille timide et soumise, qu'on mariait sans son aveu, parce que son tuteur faisait une bonne affaire en la mariant ainsi, se rend à l'église pour la cérémonie.

Au pied de l'autel selon l'usage, le prêtre lui demande:

—Voulez-vous monsieur pour mari?

—Homme de Dieu, répond la jeune fille, vous êtes le premier qui me consultez sur ce mariage et avant de vous répondre, je veux savoir si nous pourrons acheter, après le mariage, nos épiceries et premiers effets indispensables au foyer chez Auguste Forget, le si populaire marchand de Morinville.

Melle Laurencia Perras, fille de M. Jos. Perras est revenue de l'Est après un voyage d'un an à Ottawa et Montréal.

Mesdames Fahue et Hoffkin, de Minneapolis, Minn sont en visite chez leur oncle M. O. N. Lavallée.

M. et Mme Louis Lagassé, sont en promenade à Morinville pour quelques jours.

TROUVE: Un porte-monnaie contenant chèque et argent. Le propriétaire pourra le réclamer en s'adressant à Mme J. N. Nantel en payant les frais d'annonce.

UN OBJET: qu'on a l'habitude de prendre quand on "s'en dégoûte" a été laissé au bureau du "Progrès. Le propriétaire pourra l'avoir en disant ce que c'est et en payant cette annonce.

PERDU: Jument rouge, marquée P sur la patte droite de derrière et b sur la patte gauche de devant, Récompense à qui la ramenera où donnera les informations précises à Nap. Dumas, Morinville Alta.

N'oublions pas d'aller nombreux à l'encan de M. H. St-Louis à l'ancienne propriété de M. J. D. F. Morin.

La terre est aussi à vendre à d'excentionnelles et bonnes conditions.

Marche d'Edmonton

Edmonton, 24 juillet

ANIMAUX VIVANTS

Première qualité de porc, pesant 150 à 250 lbs	7¾
Seconde qualité et plus pesants	6 à 6¾
Bon Bœuf gras de 1200 et au-dessus,	5 à 5½
Bon Bœuf gras de 1000 livres	4¾ à4½
Taures grasses, qualité extra de 1050 lbs et au-dessus,	4¼ à 4¾
Qualité médium,	3½ à 4c.
Vaches grasses, qualité extra, de 1100 lbs et au-dessus,	4¼ à 4½
Veau, 150 à 200 lbs,	6c .à 6½
Veau, 200 lbs et plus,	5 à 5½
Agneaux la lbs	6c.

VOLAILLES

Vieilles poules la livre,	13c.
Poulets la livre	20cts.
Dindes, la livre,	19c
Oies, lbs	20.
Canards "	22c.

PRODUITS DE LA FERME

Beurre de crèmerie,	30c.
Beurre, la livre,	25c.
Beurre en tinette	18c.
Œufs frais, la douzaine,	30cts

LE FOIN

Mil, à la tonne	$20 à $22.
Foin de hauteur,	$16
Foin de "slough,"	$12 à $14

VEGETAUX & LEGUMES

Patates, le minot	80c. à $1.10
Avoine, le minot,	25 cents.
Orge, le minot	37 cents,
Choux, la livre	8 cts
Navets, "	5 cts
Carottes, "	5 cts
Betteraves, "	5 cts
Oignons, la doz.	25ct.

PEAUX & LAINES

Peaux Vertes	9½ la lbs
Paux Sèches	.15c "
Laine	9 cts, à 11 cts la livre

INSTITUTRICE DEMANDER. — On demande une institrice sachant les deux langues (anglais et français) de la religion catholique pour enseigner à l'école Bellevalley. $--o, par année si diplôme de 1ère classe: $700, par année si diplôme est de 2ème classe, S'adresser à Paul E. Constantin, Sec. Rivière-Qui-Barre, Alta.